



COMPRENDRE VOTRE NOUVELLE FACTURE

Dans une démarche d'amélioration, la présentation de votre facture évolue pour plus de clarté !
Vous trouverez ci-dessous toutes les explications nécessaires à sa compréhension.


1 / 2


Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
9999902048

Par courrier
9999902048
1 RUE 9999902048
69461 LYON CEDEX 06


Par internet
e-mail : edfcollectivites-raa@edf.fr
www.edfcollectivites.fr

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
04 26 70 01 51 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 01 (service gratuit + prix d'appel)

FLX06170006900000-C7RRAAO

NOM COLLECTIVITE
ADRESSE
CP VILLE

Facture du 01/02/2017		
n° 00000000000		Electricité
Montant Hors TVA	542,48 €	
Montant TVA (payée sur les débits)	102,53 €	
Facture TTC	645,01 €	

Montant total à payer (TTC)	645,01 €
à régler avant le 16/02/2017	
A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 8,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.	

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 0000000000
Compte commercial : 0-0000-0000

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 9kVA

Nom du client
SITE KBS 2772431153

Lieu de consommation
1 RUE 2772431153
01250 BOHAS MEYRIAT RIGNAT

Les prochaines étapes

- * Prochaine facture vers le 01/04/2017 (sauf réalisation intervenue entre temps)
- * Prochain relevé vers le 27/03/2017
- * Pour une facture plus juste, l'auto-relève est permise 18/05/2017 au 24/05/2017

REGLEMENTAIRE : Conformément à l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014, vos factures EDF seront dématérialisées à compter de janvier 2017.

Paiement par Virement

Le montant à payer s'élève à : **645,01 €**

Nous vous remercions de votre règlement avant le : **16/02/2017**

Paiement par virement sur le compte FR73 20041 00001 5751927A020 31

Nous vous remercions de préciser sur votre virement le numéro de la facture.

1 Contact EDF Collectivités

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Collectivités qui vous conseille et assure la gestion de votre contrat, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures, les offres d'électricité et de gaz naturel.

2 Dépannage

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné

3 Références

Le numéro de votre compte de facturation vous sera demandé pour tout contact téléphonique avec EDF Collectivités. Le numéro de votre compte commercial vous permet d'identifier vos contrats sur votre Espace Client

4 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures.

5 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

6 Synthèse

Montant total TTC de la facture tenant compte de vos avoirs et/ou sommes restant dues.

7 Moyen de paiement

Cette rubrique indique le moyen de paiement pour lequel vous avez opté et les instructions de paiement relatives.

2 / 2

SITE KBS 2772431153

Détail de votre facture du 01/02/2017 n° 0000000000

Document à conserver 10 ans

Données contrat	Données Point de Livraison
Tarif Bleu pour clients non résidentiels	1 RUE 2772431153 01250 BOHAS MEYRIAT RIGNAT
Option HC 9kVA	Réf Acheminement Electricité : 9999999999400
Réf. de votre contrat 0-000-00000	Code d'imputation : F10:Autre
Prix réglementés	
Souscrit depuis le 14/04/2003	

Evolution de la consommation facturée en kWh

Total EDF Electricité (HT) *	404,99 €
Abonnement électricité (HT)	38,12 €
Abonnement	38,12 €
Consommation (HT)	366,87 €
Electricité Heures pleines	267,43 €
Electricité Heures creuses	99,44 €

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 11,18 €, et la part variable est de 145,14 €

Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)	137,49 €
Contribution au Service Public de l'Electricité	94,34 €
Taxe Départementale sur la Conso Finale Electricité	13,38 €
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	26,75 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement	3,02 €

Total Hors TVA pour ce site	542,48 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	102,53 €
TVA à 5,50%	2,26 €
TVA à 20,00%	100,27 €
Total TTC pour ce site	645,01 €

Données comptage
Identifiant de comptage : 000 Type de compteur : Compteur Electro-Mécanique
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H30-6H30
Acheminement : BT inf 36 kVA moyenne utilisation HP/HC
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 9,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	3224 le 29/11/2016	6051 le 30/01/2017
Heures creuses	24220 le 29/11/2016	25586 le 30/01/2017

Prix
Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé
Retrouver l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edfcollectivites.fr
La notification des numéros de votre facture et de votre compte de facturation dans le libellé du virement est impérative.
Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2016. Pour en savoir plus, rendez-vous sur edfentreprises.fr ou edfcollectivites.fr

Résiliation
Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations
Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :
Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contrat
Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture.
Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.
Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF Collectivités).

3 Évolution de la consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

4 Total EDF Électricité

Cette rubrique regroupe les montants d'abonnements et de consommations facturés avec le détail des quantités et des prix unitaires. Le taux de TVA applicable est donné à titre d'information.

5 Taxes et contributions Hors TVA

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité notamment pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)

Son assiette est calculée sur la part fixe du TURPE (composantes de gestion, de comptage et soutirage fixe) sur laquelle le taux de 27,04 %, défini par arrêté ministériel, est appliqué.

- Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)

Elle est proportionnelle à la consommation et couvre les coûts inhérents aux missions de service public liés à la distribution d'électricité.

- Taxe Communale sur la ConsoFinale d'Électricité (TCCFE) et Taxe Départementale sur la Conso Finale d'Électricité (TDCFE)

Elles sont proportionnelles à la consommation et sont reversées notamment à l'État et/ou aux collectivités. Leurs prix évoluent au 1^{er} janvier de chaque année.

6 Données de comptage et index

Il s'agit des informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Vous retrouvez également les index de consommation relevés par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimés (Index non gras).